

LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE DANS LES CHANSONS D'Idir : UN ESSAI D'ANALYSE**THE MIGRATORY PHENOMENON IN IDIR'S SONGS: AN ATTEMPT AT ANALYSIS****Abdelghani MOUSSOUNI**

Université d'Oran 2- Mohamed Ben Ahmed

Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes, Béjaïa, Algérie

Résumé

Cet article se veut une analyse des chansons du défunt Idir portant sur l'immigration dans l'objectif de cerner le type d'immigration et les figures du migrant qui y sont représentés. Notre démarche a consisté à dégager et analyser les dimensions sociales, culturelles et politiques du phénomène migratoire dans ces chansons, ce qui nous a permis de révéler l'intérêt particulier du chanteur pour l'émigration ancienne et pour la condition des enfants issus de l'immigration.

Mots-clés : Idir, émigration/immigration, chanson, dimension, Kabyle**Abstract**

This article analyzes the songs of the late Idir on immigration in order to identify the type of immigration and the figures of the migrant that are represented. Our approach consisted in identifying and analyzing the social, cultural and political dimensions of the migration phenomenon in these songs, which allowed us to reveal the particular interest of the singer for the old emigration and for the condition of the children resulting from the immigration.

Keywords : Idir, emigration/immigration, song, dimension, Kabyle

Durant son parcours musical, aussi brillant que riche, le chanteur Idir n'a pas pu rester insensible, ou indifférent à la question migratoire. Il était interpellé par ce phénomène comme d'autres parmi ses compatriotes chanteurs qui l'ont précédé. Un survol de sa discographie permet de trouver plusieurs chansons portant sur le phénomène de l'exil telles qu'*Ayrib* et *Anda yella*, pour ne citer que celles-ci, dans lesquelles ce phénomène est bien illustré.

Les chansons d'Idir, interprétées en solo ou en duo avec d'autres artistes, abordent tacitement ou implicitement les dimensions sociales, culturelles, voire politiques du phénomène, et cela sous les différents aspects de celui-ci (rapports avec le pays d'origine et pays d'accueil). Nous tenterons dans cet article de répondre aux questions suivantes : à quel type de migration et à quelle image de l'émigré/immigré renvoient les textes chantés par Idir ?

Pour pouvoir répondre à ces questionnements, nous estimons au préalable que l'émigration et l'immigration sont deux faces d'une même réalité, d'un même phénomène et que « l'émigration demeure l'autre versant de l'immigration, en laquelle elle se prolonge et survit » (Sayad, 2006 : 15). Nous partirons ensuite du postulat que le phénomène migratoire « est un « fait social total », seul caractéristique, d'ailleurs, qui rencontre l'accord de la communauté

scientifique », comme l'a appréhendé Abdelmalek Sayad (Sayad, 1999 : 17). Il est notoire que « chaque fait social est total en ce qu'il concentre toutes les dimensions de l'humain » (Dortier, 2008 : 557). La démarche consiste alors à révéler, puis à analyser les différentes dimensions, sociales, culturelles et politiques, dans l'ensemble des chansons d'Idir portant sur l'émigration/immigration. Cette analyse nous permet d'y déterminer le type et l'image du migrant.

1. IDIR, IMMIGRE ET CHANTEUR

Avant d'aborder la question migratoire dans ses chansons, il est judicieux de revenir sur la trajectoire migratoire du chanteur et le contexte de son départ en France. L'objectif de ce survol est de pouvoir situer Idir dans un âge (Sayad, 1977) et une génération en tant qu'immigré et chanteur.

Le succès qu'a connu « A Vava Inouva » au-delà des frontières nationales algériennes a ouvert les portes de l'international pour Idir. Pour des raisons historiques et les rapports quasi exceptionnels qui relient l'Algérie et la France, cette dernière demeure le passage obligé et la destination privilégiée pour toute ambition artistique.

Idir débarque à Paris en septembre 1975 (Alilat, 2022 : 85) dans un contexte de forte tension entre les deux pays sur fond de la question de l'immigration de travail. Suspendu en 1974 après plusieurs années de tergiversation, le droit de séjour des Algériens en France est désormais accordé aux demandes de regroupement familial et à une classe plus ou moins instruite, et dont l'alibi de départ est d'ordre culturel motivé par la recherche d'activités plus intellectuelles que productives (Lacroix et Lemoux, 2017: 03). Cette période et cette génération, sont, suivant le modèle des âges théorisé par Abdelmalek Sayad, celles qu'on considère comme étant du troisième âge de l'émigration algérienne en France (Sayad, 1977 : 76).

Sur le plan artistique, l'immigration algérienne a connu, depuis au moins le déclenchement du phénomène migratoire en France, une panoplie de chansons et de chanteurs. Selon Mahfoufi Mehenna, il y a eu au moins trois générations d'artistes kabyles émigrés. Plus explicitement, il affirme à ce propos que « la première va du début de l'immigration kabyle elle-même jusqu'à la fin des années 40. La deuxième correspond à l'époque de la découverte, par le public kabyle et par ses artistes, de la musique du Moyen-Orient, des films égypto-libanais et des orchestres des cabarets orientaux de Paris. La troisième marque l'arrivée d'Algérie des artistes venus apporter un certain renouveau à la chanson kabyle, amorcé au pays par des chanteurs comme Ait Manguellet, Idir, Meksa, Nouredine Chenoud, Ferhat (groupe Imazighen Imoula), suivis plus tard par Maatoub Lounès, Malika Domrane, Mennad et d'autres encore » (Mahfoufi, 1994 : 34). Dans une note en marge de son article, Mahfoufi nous explique encore qu'il y a émergence d'une quatrième génération à partir des années 1980, composée cette fois d'artistes nés en France, issus de l'immigration algérienne. Les chanteurs de cette dernière génération, précise l'auteur, ont chanté soit en kabyle, soit en français.

Si la troisième génération a marqué une rupture avec celle qui l'a précédée, il faut dire qu'avec cette dernière génération Idir a noué des liens plus ou moins forts, comme nous allons le voir ci-dessous. Sur sa génération, Idir, « est le chanteur algérien qui a impulsé définitivement un nouveau tournant pour la chanson algérienne à l'échelle nationale, tant du point de vue de sa forme musicale (orchestration) que de celui de sa thématique » (Mahfoufi, 1994 : 36).

2. CHANSONS D'EXIL

Les chansons d'immigration de l'enfant prodige d'*At Lahcen* constituent une part non négligeable dans son répertoire musical. Nous avons recensé au total huit chansons, sept tirées de sa discographie¹ et une (*Ssfina*)², extraite de répertoire du chanteur Ali AMRANE. Les thématiques traitent divers aspects du phénomène migratoire, concernant, entre autres, l'émigré/immigré, la famille d'émigré au pays d'origine, ou au sein du pays d'accueil et les enfants issus de l'immigration.

Chanson	Année	Disque
Ayrib	1979	Ay Arrac Ney
Anda yella	1993	Les chasseurs des lumières
Serreḥ-iyi	1993	Les chasseurs des lumières
Mama	2007	La France des couleurs
Retour	2007	La France des couleurs
La France des couleurs	2007	La France des couleurs
Lettre à ma fille	2017	Ici et ailleurs

Tableau : liste des chansons d'Idir sur l'Exil

2.1. L'émigré/immigré

Dans ce qui a trait à la question de l'émigré/immigré, étant lui-même émigré, Idir a composé deux chansons, à savoir « *Ayrib* » et « *Serreḥ-iyi* ». Dans la littérature scientifique, ce type d'émigration, très dominant surtout dans les premiers âges, est en rapport avec les hommes partis seuls à la recherche seulement de travail. Estimant leur séjour provisoire, ces hommes envisagent un retour dès que l'alibi de départ cesse d'être. En plus de ces deux chansons suscitées, la chanson « *Ssfina* », qu'Idir a interprété avec Ali AMRANE traite le nouveau phénomène de *Harraga* qui s'est amplifié ces dernières décennies.

2.2. Famille d'émigré/immigré

Sont incluses dans ce registre les chansons intitulées « *Anda yella* » et « *Mama* ». Idir y décrit la situation des familles des immigrants, et ce que celles-ci endurent suite à la disparition d'un fils (*Imenfi*, *Amjah*), ou l'expulsion d'un père de famille.

¹ La liste des chansons d'exil sont extraites de la discographie d'Idir sur son site officiel sur le lien <https://idir officiel.fr> et le coffret CD que l'ONDA a réalisé pour rassembler les albums d'Idir.

² Cette chanson relève de répertoire de Ali AMRANE, de l'album « *Akka id Amur* » sorti en 2009. C'est la raison pour laquelle, elle ne figurera dans le tableau.

2.3. Les enfants issus de l'immigration

Fin connaisseur des conditions de vie des fils d'immigrés en France, Idir évoque dans les chansons *Retour* et *Lettre à ma fille* successivement la discrimination et le racisme que subissent ces enfants, l'éducation et la transmission des valeurs et des traditions entre les générations (père et enfants) etc.

Faut-il préciser que les chansons évoquées ci-dessus ne concernent pas uniquement l'exil des Algériens en France, mais elles prennent un cachet universel en invitant à inclure la condition de toutes les minorités existantes sur le sol français.

3. LES DIMENSIONS DÉVELOPPÉES DANS LES CHANSONS D'IMMIGRATION D'IDIR

L'analyse attentive des chansons d'Idir portant sur l'émigration/immigration a pour but de déceler les différentes dimensions que portent ces textes chantés. Nous pouvons résumer ces dimensions en considérant les aspects sociaux, culturels et politiques.

3.1. La dimension sociale

La dimension sociale du phénomène migratoire est omniprésente dans les chansons en question. Ci-dessous, nous exposons les trois chansons desquelles sont extraits des couplets qui montrent que la décision d'émigrer n'est pas l'affaire exclusive de celui qui la prend, mais peut impliquer aussi tout un groupe et ses conséquences sont plus étendues.

3.1.1. L'émigration comme entreprise collective

Dans la chanson intitulée « *Ayrib* » et particulièrement dans un passage sous forme d'un échange d'adieux entre l'émigré et ses proches, Idir comme auteur et interprète³, a réussi à rendre compte de l'aspect collectif de l'émigration. Autrement dit, la décision de partir ne relève pas systématiquement d'un fait individuel, mais elle se dessine sur une échelle plus large, celle de la famille élargie, ou du groupe. S'il n'est pas entièrement mandaté à s'exiler, comme se fut le cas au cours du premier âge de l'émigration algérienne en France, l'émigré doit avoir l'approbation de la famille. Souvent, cette approbation s'accompagne des bénédictions qui soutiennent l'émigré dans son projet migratoire et le protègent, croit-on, contre les tentations de la vie occidentale. Voici le couplet du dialogue entre un émigré et sa famille sur lequel notre attention s'est fixée :

- *Qqimet a lehbab di sslama, a wigad i ay-ihemmlen*
- *Ruḥ nekkni nqelled-ak lehna, abrid i ak-yehwan tawid-t*
ma trebheḍ nerbeḥ merra, ma teyliḍ ssmah tewwid-t.
- *Au revoir les amis, vous qui nous aimez*
- *Pars, nous te souhaitons la paix, sur le chemin que tu voudras prendre*
Si tu réussis, ta réussite sera la nôtre, si tu échoues nous te pardonnons⁴.

3.1.2. Souffrances comme vécu des familles d'émigrés/immigrés

La chanson « *Anda yella* »⁵ décrit les conditions sociales, voire psychosociales de la femme et de ses enfants délaissés et abandonnés par l'époux et le père, parti en France et coupant tout

³ Les auteurs des textes sont extraits de la société française des auteurs, compositeurs et éditeurs de musiques connue par SACEM

⁴ Les traductions de tamazight vers le français sont faites par nos soins.

lien avec sa famille. Celui-ci s'est donné à « la vie de confort et de plaisir dans ce pays de cocagne, plein de lumière, de nourritures, et de gaité où l'on permet toutes jouissances (alcool, femmes...) » (Moussouni, 2017 :136).

Idir résume ce qu'endure la femme d'un *Imenfi* dans ces mots:

*Lmeḥna-m di tsusmi,
Ur tezwiḡeḍ, ur tebrid,
Ur terbiḥed, ur tufiḍ,
Gar taḍsa d yimeṭṭi.*

*Ta peine est dans ton silence
Ni mariée, ni divorcée
Tu n'as ni réussi, ni rien gagné
Entre rire et larmes*

La figure de l'immigré qu'Idir a nommé dans cette chanson *Imenfi*, plus connu sous le nom de *Amjah*⁶, et ces histoires d'égaré sont bien connues dans la société kabyle. Le chercheur Kamel CHACHOUA, qui s'est intéressé à cette figure de l'émigré par le biais du rite de « l'appel » (*asiwel*)⁷, affirme que

l'exploitation d'une archive orale et musicale kabyle des années (1940-1960), nous donne à entendre une société – des mères et des épouses notamment – hantées, non pas par les problèmes d'adaptation et des conditions de vie des émigrés en France, ni même par les affres de l'absence provisoire, mais par la figure effroyable de l'émigré « égaré (amjah, plur. imjahen). (Chachoua, 2018 : 03).

Ce phénomène d'égaré explique à notre sens le contrôle social exercé par la société kabyle sur ses membres lorsqu'il s'agit de sélectionner des personnes à qui on accorde bénédiction, voire assistance pour partir. Ce contrôle n'était en vigueur qu'au cours du premier âge de l'émigration avant que l'on observe un relâchement.

Comme on peut bien le constater, Idir évoque dans les deux chansons citées ci-dessus les conditions sociales dans le pays de départ. Il saura décrire aussi, dans d'autres chansons, les conditions sociales des immigrés dans le pays d'accueil, la France en l'occurrence. L'installation progressive des familles et l'arrivée des enfants issus de l'immigration n'ont pas résolu les problèmes et les contradictions qu'a connus l'immigré seul, comme l'a bien montré Abdelmalek Sayad (1999).

La deuxième chanson qui raconte ces souffrances est celle intitulée « *Mama* » qu'Idir a écrite avec Guizmo et interprétée avec les membres du groupe Tryo. Cette chanson, faisant partie de l'album intitulé « La France des couleurs », sorti en 2007. L'installation d'Idir en France et son contact permanent avec les immigrés et fils d'immigrés l'ont sensibilisé à la question sociale de cette frange vulnérable de la société française. Idir a décrit dans cette chanson les conditions psychosociales d'une famille française, dont le père est un immigré. Il s'agit du cri d'un enfant français qui se retrouve un jour privé de son père. Immigré, ce dernier est expulsé vers son pays

⁵ Idir est co-auteur et interprète de cette chanson.

⁶Malgré qu'Idir ait utilisé le mot *Imenfi* qui vient probablement de l'arabe classique (المنفي), le profil d'immigré qu'il a voulu décrire dans cette chanson est celui d'*Amjah*, profil très en vogue dans l'imaginaire social et la littérature scientifique.

⁷*Asiwe*l est un rite purement féminin consiste à faire au sommet d'un rocher sacré un appel à l'émigré égaré afin qu'il revienne. Un délire bien fondé comme l'a bien décrit Chachoua Kamel auquel recourent les femmes face à la longue absence de leur époux ou leur fils.

d'origine. Cette décision intervient suite au refus des services d'immigration de régulariser la situation du père. Affecté par cette décision, son enfant se demande :

*Mama terre de France
Ô ma terre a expulsé mon père
Ô ma terre a expulsé mon père
Mettre mon père dans un charter
S'il vous plait monsieur le ministre,
on ne mérite pas un tel enfer.
Je suis français né sur ce sol,
et voilà mon père qui s'envole.*

Cette décision d'expulsion aura des répercussions sur la situation de cet enfant, qui exprime son désarroi et assimile sa famille à un cimetière : « *Dans nos têtes résonne, « Comment on va faire», sans mon père, sans son homme, notre famille est un cimetière* ». Le choix de Nanterre comme ville de résidence de cette famille est symbolique. Il rappelle l'ancrage ancien des immigrés, notamment des Algériens, installés dans cette municipalité. Anne Steiner estime que

Nanterre a accueilli des vagues successives d'immigrés, parmi lesquels des Maghrébins, pour la plupart algériens, dont la présence ancienne sur la commune se manifeste surtout à partir de la fin des années 1950 où l'on comptait, d'après Abdelmalek Sayad, une arrivée par semaine (1995) (Steiner, 2004 : 2).

3.2. La dimension culturelle

Le fait migratoire ne cesse d'évoquer la question culturelle, et ceci à travers le contact, parfois conflictuel, des cultures et des normes et valeurs du pays de provenance et du pays d'arrivée. À ce propos, nous pouvons déceler plusieurs éléments d'ordre culturel en rapport avec le phénomène migratoire dans les chansons d'Idir.

3.2.1. De l'illusion aux illusions ; la trajectoire type d'émigré/immigré

Dans la chanson « *Ayrīb* », que nous avons déjà présentée et qui retrace le parcours d'un immigré, Idir évoque les idées fausses que l'émigré avait sur le pays d'accueil avant son départ. Il faut dire que « le candidat –aspirant au départ- inscrit la migration dans un projet révélateur d'un désir porté par un imaginaire de l'ailleurs » (De Gourcy, 2013: 47). Cet imaginaire (terre d'Eldorado) « s'insinue pour prodiguer des rêves d'ordre illusoire d'un départ ultime » (Belaidi, 2017 : 59). C'est cet imaginaire qui alimente à nos jours, le phénomène migratoire. Une fois au pays d'accueil, l'immigré sera confronté à la dure réalité de l'exil et les désillusions finissent par avoir raison de lui. Le titre de l'ouvrage de Sayad, « la double absence : de l'illusion de l'émigré à la souffrance des immigrés », est d'ailleurs révélateur de cette situation. C'est dans le couplet ci-dessous précisément que nous pouvons lire le passage des illusions aux désillusions de l'émigré.

*Wwɔɔey yer lyerba yelɔɔey
Mačči akken i tt-walant wallen-iw
Yiley am řřunda ad qemmrey
Jebdey teyli-d tewriqt-iw
Ussan lehħun nekk yefley
Wwten-iyi řřzan ifadden-iw
Imi di ddunit sewwqey
Ma ccɔɔey ddhub i yiri-w*

*Arrivé à l'étranger, je me suis trompé
Je le voyais autrement
J'y voyais un jeu de hasard
Gagner en tirant la bonne carte
Les jours passent, sans me rendre compte
Je me consume et ma santé faiblit,
Puisque dans la vie je me suis laissé aller
Si j'échoue, la faute est mienne*

3.2.2. Le retour entre intentionnalité et mythe

Le deuxième point sur lequel la chanson « *Ayrib* » revient est l'idée du retour. Dans l'imaginaire des émigrés, voire de la trajectoire d'*Amjah*, l'idée du retour fait partie de leur projet migratoire. C'est ce que ce couplet insinue d'ailleurs lorsque l'artiste chante : *Ma tella teyzi n lemer ad d-nuyal yer da yur-wen* (*Si nous vivrons, nous reviendrons vous voir*).

Sur ce registre aussi, il faut dire que le retour n'est qu'une illusion parmi d'autres parce que le séjour, qu'on veut provisoire, ne fera finalement que durer.

Si ce mythe est aussi présent dans la chanson « *Retour* », qu'Idir a écrite et interprétée avec ce franco-kabyle Sinik, ce qui le distingue de la précédente chanson, c'est que ce retour est envisagé pour la fin de carrière. Le retour est, dans ce cas, synonyme de revenir pour se reposer éternellement (mourir) dans le pays d'origine. Il est ancré dans l'imaginaire social de la société algérienne et kabyle que les immigrés finissent toujours par revenir :

*Enfant d'immigré à bout de force j'ai de la peine
Si loin de la montagne et la plaine
Un jour je reviendrai pour épuiser mes forces
Pour y mourir et me faire pardonner mes fautes.*

Toutefois, et pour des raisons diverses,

le mythe de retour au pays d'origine pour y vieillir et mourir s'estompe [...] et la promesse que donne chaque immigré lorsqu'il quitte son pays est devenu « un mensonge d'apaisement » au deuil de départ » (Khadiyaloulah Fall, 2011: 14).

En écoutant la chanson « *Serreḥ-iyi* » qu'Idir a écrite et interprétée, il est bien facile de ressentir en l'immigré ce désir profond de retourner chez soi. Il est exprimé fortement, en sollicitant cette force surnaturelle incarnée par Dieu, et qui le retient en France malgré lui. L'immigré souhaite se libérer des affres de l'exil, surtout au moment des crises économiques, qui relancent sur la scène publique les débats houleux sur l'immigration : « *Rebbi, Rebbi nekk d ayrib serreḥ-iyi ad ruḥey* » (*Mon Dieu, je suis exilé, laisse-moi partir*). Ou bien « *ar nuyal yer wansi id-nekka* » (*Nous retournerons d'où nous sommes venus*).

Malgré que « l'idée de retour est intrinsèquement contenue dans la dénomination et dans l'idée même d'émigration et d'immigration » (Sayad, 2006 : 137), la décision définitive de retour et d'interrompre le projet migratoire demeure souvent délicate et « nécessite des justificatifs socialement légitimes » (Belaidi, 2019: 21). L'immigré par sa décision de retour sera inéluctablement face aux regards de la communauté d'origine, et au jugement de son *tribunal social*⁸.

⁸ Le sociologue BELAIDI Ali a utilisé dans sa thèse la notion de « tribunal social » pour qualifier le regard et le contrôle social qu'exerce la société algérienne et kabyle sur ses individus.

3.2.3. Les mondes de socialisation des enfants d'immigration

A travers la chanson « *Lettre à ma fille* » que l'auteur-compositeur-interprète Fabien Marsaud, dit Grand Corps Malade, a écrite pour l'album « *La France des couleurs* » 2007, Idir, dans le rôle d'un papa immigré (très attaché à ses traditions et ses valeurs), ouvre son cœur à sa fille (instruite et voilée) pour lui faire des confidences et lui exprimer son sentiment d'amour.

Cette chanson (sous forme de confidences), interprétée par Idir, montre bien les malentendus, voire les tensions qui peuvent surgir entre le père immigré et ses enfants (particulièrement les filles) par suite des contradictions entre leurs systèmes de valeurs et de normes distincts, celui de la société d'accueil et celui du pays d'arrivée. Soucieux de perpétuer les traditions, le père veille systématiquement et inconsciemment à inculquer à ses enfants les normes et les valeurs de la société de départ (ne pas sortir la nuit, ne pas danser dans les boîtes de nuit, défense d'aimer et d'avoir des relations extraconjugales parce qu'elles sont taboues et interdites). L'enfant d'immigré oscille dans ces cas entre deux mondes de socialisation, deux cultures : le foyer comme monde interne où domine la culture du pays d'origine et l'environnement externe où la culture occidentale est prédominante.

La question des enfants de l'immigration et la transmission culturelle intergénérationnelle, source de conflits et de tension en immigration, a été largement documentée par Sayad et d'autres chercheurs. Dans son travail « *L'immigration et les paradoxes de l'altérité-les enfants illégitimes* », Sayad rapporte cet entretien célèbre avec Zahoua -une étudiante d'origine algérienne installée en France avec sa famille- qui illustre bien l'éducation réservée aux filles particulièrement. Voici un extrait qui semble résumer tout : « *Vraiment une fille, ça ne devrait pas grandir. Ça devrait rester une petite fille seulement ...* » (Sayad, 1979 : 121).

Il est notoire que « *la famille algérienne se nourrit d'un imaginaire de culture patriarcale* » (Bourdieu, 1963 ; Fanon, 1959/2013)⁹. L'ébranlement de ce système traditionnel dans le pays d'accueil par un renversement des rôles et la hiérarchie au sein des familles (dépossédant, entre autres, le père de ses pouvoirs) créera sans doute des frustrations et des conflits. Sayad a su décrire parfaitement les conséquences d'un tel changement sur le père lorsqu'il a écrit :

Écrasé pas sa condition d'émigré, par ses certitudes anciennes ébranlées et contredites [...] le père vit dans un accablement total les transformations qui se produisent dans son entourage le plus immédiat, sa propre famille. (Sayad, 1979 : 126).

3.3. La dimensions politique

Si Idir est très connu pour ses engagements politiques contre toutes les formes de rejet identitaire à l'exemple de celui qui a ciblé la culture et la langue amazighes en Algérie, ses chansons sur l'immigration mènent d'autres formes de lutte, et d'engagement en France même, bien qu'il ne soit pas de nationalité française.

3.3.1. L'immigré et le droit d'exister en soi et légitimement¹⁰

À travers le texte de « *Serreḥ-iyi* », Idir exprime le ras-le-bol des immigrés et leur envie du retour face à la montée en France des tendances politiques de la droite et de l'extrême droite

⁹Rapporté par Belaidi Ali, dans « *L'immigration algérienne au Québec sous un regard croisé* », Éditions universitaires européennes, 2019, p.135.

¹⁰ Expression empruntée aux travaux de Sayad sur les droits civiques.

qui montrent du doigt les immigrés à chaque crise économique ou sociale. Ces tendances exprimées ici par « *sffuf* »¹¹ ont pris pour cible les immigrés en les accusant d'être la source principale des problèmes socioéconomiques que vivent les Français de souche¹². On en a fait des boucs émissaires et des voleurs de job et de travail qu'il faut absolument expulser et renvoyer à leur pays d'origine. Idir a décrit cette situation en ces termes :

*Fransa ikcem-itt lxuf
Arraw-is bđan d lesfuf
Nnefş ibya ad ay-d-idegger mi ixuş umeşruf.*

*La France a pris peur
Ses enfants sont divisés
Une moitié veut nous expulser lorsque les ressources viennent à manquer.*

Dans la chanson « *Retour* », la dimension politique est affichée par la remise en cause de la devise républicaine française « *Liberté, Égalité, Fraternité* » et son remplacement par « *Liberté, égalité, Ingratitude* ». Cela traduit le fait que la République française serait devenue ingrate envers toute personne, même française, portant un nom à connotation arabe, ou d'origine maghrébine. Si la perte de « fraternité » menacerait le vivre-ensemble en France, elle créerait l'inégalité des chances entre citoyens français. C'est d'ailleurs ce qu'on retrouve clairement dans ce couplet : « *Momo et Moustapha ne font pas le poids contre Jean-Charles* ». La montée fulgurante de l'extrême droite sous l'égide du Front national (FN), et à sa tête Le Pen, a fait réagir les Français et les immigrés qui dénoncent le discours politique raciste, xénophobe et anti-immigrants de ses militants. Dans le couplet ci-dessous, le nom de Le Pen est clairement cité : « *Moi je préfère le bled, ici Le Pen est une star* ». À travers cette chanson, une prise de position politique est exprimée et clairement assumée contre le partis de l'extrême droite.

3.3.2. Diversité et reconstruction de modèle d'intégration

Avant d'analyser la chanson intitulée « *La France des couleurs* », qu'Idir a interprétée, il faut dire que le titre en soi est un message politique adressé aux responsables politiques français. Dans « *La France des couleurs* », plusieurs revendications d'ordre politique sont mises en avant. Elles sont en rapport avec l'identité, la dignité et le droit à la parole, lesquels droits sont consacrés par la constitution et auxquels aspire chaque Français, quelle que soit son origine, ou sa couleur de peau.

Cette chanson fait avant tout un constat de la situation politique en France. Par ce texte, les chanteurs, qui l'ont interprétée avec Idir, semblent vouloir dire que le système politique actuel en France, jacobin de nature et hérité des temps passés, ne serait plus en mesure de répondre aux aspirations de la population française. Le système n'accompagne pas, estiment-ils, la transformation démographique et la diversité ethnique de la société française, de plus en plus visible et revendicative. Dans l'intention cette fois de dissiper les peurs, Idir rassure, dans ce texte, les Français sur les bienfaits de la diversité, en la présentant comme une force sur laquelle le pays peut bien tirer profit : « *La France des couleurs défendra les couleurs de la France* ». La diversité, selon le texte toujours, ne représenterait plus une menace pour la

¹¹Le texte a emprunté le terme *sffuf* à la division sociale dans la société kabyle pour désigner les partis politiques et les différentes tendances politiques en France.

¹²Une catégorie qui a été récupérée par les partis de la droite française à des fins partisans.

France, comme la perçoivent certaines tendances. L'enjeu émanerait plutôt du déclin de système politique actuel qui pourrait représenter une menace contre la cohésion sociale et le vivre-ensemble. La chanson dresse par conséquent un appel urgent au changement parce qu'il s'agit de l'avenir de la France : « *Il faut que ça change ; c'est ici que ça commence* ».

Après ce constat, amer, et l'appel au changement, la chanson suggère qu'il y ait dans la mixité (*l'avenir c'est la mixité*) et dans l'union (*c'est l'union qui fait la force*) l'alternative contre la déchirure qui menacerait le tissu social et la cohésion sociale. Ainsi, un nouveau modèle d'intégration qui pourrait inclure toutes les composantes de la société française devrait être réfléchi.

La deuxième chanson-qui appelle à une réforme-est celle intitulée « *Mama* ». Les cas d'expulsion et de rétention des étrangers, qui font l'objet d'une procédure d'éloignement, révèlent les contradictions des politiques françaises d'immigration et du droit de séjour.

Cette chanson est un appel en général à une réforme des politiques d'immigration, qui pourrait commencer par la fermeture des centres de rétention. Les cas d'expulsion sont légion et tant décriés par des hommes politiques et des associations des droits humains.

4. RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS À RETENIR

L'analyse des chansons d'Idir sur l'émigration/immigration, deux phénomènes qui sont aussi indissociables que le recto et le verso de la même feuille comme aiment à le qualifier Sayad et Bourdieu, nous a permis de faire ressortir quelques éléments essentiels derrière les textes écrits et chantés.

En raison de son installation en France, Idir a chanté la question migratoire exclusivement dans ce pays (le nom de la France est souvent évoqué), bien que le phénomène migratoire puisse être semblable dans d'autres pays d'accueil. Quant au pays de provenance, ou le pays de départ des émigrés, il n'est pas exclusivement l'Algérie, mais semble se situer aussi ailleurs. Il s'agit tout particulièrement des pays anciennement colonisés par la France (Mali, Congo), ou ceux, qui étaient sous protectorat (Maroc, Tunisie). Ces pays de provenance des immigrés montrent bien les rapports qu'on peut bien établir entre immigration et colonisation, des rapports que le sociologue Ali MEKKI a d'ailleurs évoqués dans son récent ouvrage sur l'émigration des Ath Waghliis en France. Si l'auteur de l'étude trouve intéressante la comparaison des trajectoires de certaines de ces communautés, le projet le plus ambitieux est sans doute celui qui l'engage à réfléchir sur la question : « Comment peut-on comparer les trajectoires de migrants venant de pays colonisés avec celles d'autres pays (Espagne, Italie, Pologne, Russie, Grèce, etc.) » (Mekki, 2022 : 244).

Dans les trois premières chansons (*ayrib*, *Sereh-iyi* et *anda yella*), qui ont pour thème l'émigration algérienne en France, nous pouvons déduire que, c'est l'émigré des premiers âges qui est le plus représenté. L'intérêt porté par Idir à ces anciens émigrés qui l'ont précédé peut-être expliqué par deux facteurs. Le premier facteur semble être motivé par l'année même et le contexte de son installation en France. Quant au second facteur, il faut dire que malgré leur invisibilité sur l'espace public comme l'explique Aissa Kadri, ces immigrés existaient en France en tant que force de travail¹³ (Ouvriers, travailleurs algériens) avant l'avènement du

¹³ Rapporté par AMMOUDEN Amar, la recherche sur la chanson berbère de l'exil, EDB, n 37, 2017.

mouvement des beurs et l'immigration familiale¹⁴. Tout de même, Idir en duo avec Ali Amrane a interprété une chanson sur le phénomène du *Harraga* qui prend de plus en plus d'ampleur. Enfin, faut-il constater, au vu de cette étude, l'absence de nouvelles formes d'émigration (irrégulières, clandestines) dans le répertoire d'Idir, malgré ce qu'endurent comme péripéties et souffrances les personnes concernées pendant leurs trajectoires.

La complexité de la question migratoire et son évolution tirera l'attention d'Idir à partir des années 2000, et cela en écrivant ou interprétant des chansons (*Mama, Retour, la France des couleurs et Lettre à ma fille*) portant sur des thématiques nouvelles.

Idir, en duo avec de nombreux chanteurs algériens, ou d'autres origines, ont plaidé pour une meilleure représentation et intégration des enfants issus d'immigration, pourtant français à part entière.

Bien qu'il soit resté algérien, sa seule nationalité et à laquelle il n'a jamais renoncé, Idir s'est engagé aux côtés des minorités (noires, beurs, etc.) pour militer contre toute forme d'exclusion et de discrimination en France. C'est l'engagement d'un immigré installé définitivement en France, et en parfaite connaissance des trajectoires non seulement de sa communauté, mais aussi de celles des autres communautés.

Cet engagement peut être aussi personnel. Il s'agit de celui d'un père de famille conscient des enjeux que pourra induire la catégorie « enfants issus d'immigration », ou « descendants d'immigrés », sur ses enfants, français malgré tout. L'invocation de ces catégories, comme l'explique Ali MEKKI, « constitue souvent un stratagème rhétorique dont le but délibéré ou l'effet induit, est de suggérer que des personnes françaises sont reléguées à une identité allogène, de manière définitive » (Mekki, 2022 : 250). L'enjeu est d'autant plus important lorsqu'on donne à ces enfants des noms algériens comme *Tanina* et *Ramzy*.

Si Idir a marqué une rupture avec la génération précédente de chanteurs, comme l'a bien mentionné Mahfoufi, il faut dire qu'il a noué des liens particuliers avec la quatrième génération, celle des chanteurs nés en France qui chantent en kabyle, ou en français (Tanina, Sinik, Farih). Cette évolution de la carrière artistique d'Idir sera marquée également, par l'introduction de la langue française dans ces chansons, et ce à partir de 2002. Cette langue était absente dans ses premiers albums.

Idir a collaboré aussi avec des chanteurs français (Aznavour, Tiken Jah Fakoly, Akhenaton, Goldman, Henri Gabriel Salvador, Groupe Tryo et Noa), mais qui ont tous, ou presque, des origines lointaines. Cette collaboration avec des chanteurs étrangers de renommée mondiale ouvre bien une piste de recherche qui mérite d'être explorée. Est-ce une nouvelle génération de chanteurs kabyles en immigration qui se dessine ?

Idir a chanté l'immigration, et ce qu'endurent les immigrés et leurs familles, y compris leurs enfants, soit dans le pays de départ, soit dans le pays d'accueil. À travers la chanson, il a milité aux côtés des Français (issus de l'immigration, ou non) contre la discrimination et le racisme, et il a appelé à une France plurielle, une France des couleurs plus juste, et plus forte.

Nous avons analysé les chansons portant sur l'immigration en étudiant les différentes dimensions sociales, culturelles et politiques portées dans plusieurs couplets. Ceci nous a

¹⁴Sur la question de la visibilité de l'immigration familiale algérienne en France, voir Cohen Muriel (2013), « *Des familles invisibles Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne* », thèse de doctorat en Histoire, université Paris 1, France.

permis de rendre compte qu'Idir était clairement conscient des enjeux et des différentes dimensions du phénomène migratoire. Un phénomène complexe qui ne cesse de nous interpeller.

BIBLIOGRAPHIE

- ALILAT Farid, IDIR un Kabyle du monde, Edition du ROCHER, Monaco, 2022.
- AMMOUDEN Amar, la recherche sur la chanson berbère de l'exil, EDB, n°37, 2017.
- BELAIDI Ali, L'immigration algérienne au Québec sous un regard croisé, Éditions universitaires européennes, 2019.
- BELAIDI Ali, « De l'imaginaire à l'imaginal. Comprendre l'émigration à son origine », *Insaniyat/إنسانيات*, 70-69 | 2015, [Disponible sur <http://journals.openedition.org/insaniyat/15226>], DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.15226>, (consulté le 21 janvier 2023).
- CHACHOUA Kamel, « Un délire bien fondé », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 144 | 2018, [Disponible sur : <http://journals.openedition.org/remmm/11764>], DOI : <https://doi.org/10.4000/remmm.11764>, (consulté le 21 janvier 2023).
- DE GOURCY Constance, « Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exiltaire », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29 - n°4 | 2013, [Disponible sur : <http://journals.openedition.org/remi/6631>], DOI : 10.4000/remi.663, (consulté le 01 mai 2019).
- DORTIER Jean-François, *le dictionnaire des sciences humaines*, Edition sciences humaines, Paris, 2008.
- KHADIYALOUHAH FALL, « la mort musulmane en contexte d'immigration et d'islam minoritaire. Enjeux religieux, culturels, identitaires et espaces de négociations », acte de colloque, sous la direction de KHADIYATOUHAH Fall et de Mamadou Ndong Dimé, collection interculturelle, presse de l'université Laval, 2011.
- LACROIX Thomas et LEMOUX Julie, "D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les « âges » de l'émigration algérienne", *e-Migrinter*, 15 | 2017, [Disponible sur : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/817>], DOI: <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.817>, (consulté le 14 février 2023).
- MAHFOUFI Mhenna, La chanson kabyle en immigration : une rétrospective. In: *Hommes et Migrations*, n°1179, septembre 1994. Les Kabyles. De l'Algérie à la France. pp. 32-39, [Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/homig_1142852x_1994_num_1179_1_2281], doi: <https://doi.org/10.3406/homig.1994.2281>, (consulté le 05 septembre 2022).
- MEKKI Ali, l'émigration des Ait Waghlis (Vallée de la Soummam) en France (1915-2015), CNRPH, Alger, 2002.
- MOUSSOUNI Abdelghani, *Bourached, étude d'un village en formation*, mémoire de magister, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2017.
- SAYAD Abdelmalek. « Les enfants illégitimes 2ème partie », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 26-27, mars-avril 1979. pp. 117-132.
- SAYAD Abdelmalek, L'immigration ou les paradoxes de l'altérité.1. L'illusion du provisoire, Edition RAISON d'AGIR, Paris, 2006.

SAYAD Abdelmalek, L'immigration ou les paradoxes de l'altérité.2. Les enfants illégitimes, *Raisons d'agir, séries : « Cours et travaux »*, Paris, 2006.

STEINER Anne, « Figures de l'immigré à Nanterre : d'un habitat stigmatisé à l'autre » « dans », VILLES ET HOSPITALITÉ Les municipalités et leurs « étrangers », GOTMAN ANNE (dir), Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004. Voir le lien : <https://books.openedition.org/editionsmsh/862?lang=fr>